

NOTE D'INFORMATION

n° 22.31 – Octobre 2022

Premiers résultats du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale exerçant en établissement scolaire

► Au printemps 2022, les personnels de l'Éducation nationale exerçant en école et en établissement scolaire ont répondu à une enquête sur leur bien-être professionnel. Leur satisfaction professionnelle est inférieure à la moyenne des Français en emploi. Ils l'évaluent à 6,0 sur 10 contre 7,2 pour les Français en emploi. Ils sont cependant à des niveaux de satisfaction proches des Français en emploi concernant la vie menée actuellement et le sentiment que leur vie personnelle et professionnelle a du sens, de la valeur pour eux. Les perspectives de carrière (3,1 sur 10) et leur niveau de rémunération (3,4 sur 10) sont jugés globalement insatisfaisants par les personnels de l'Éducation nationale. La moitié d'entre eux signale un sentiment d'épuisement professionnel élevé. Leur satisfaction concernant l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle est cependant proche de celle des Français en emploi (5,7 sur 10 contre 6,2). Dans l'ensemble, les personnels aiment travailler dans leur établissement (7,1 sur 10). Pour la grande majorité d'entre eux, ils s'y sentent en sécurité et entretiennent de bonnes relations, notamment avec les élèves et leurs collègues. Cette enquête a été conduite après une période d'application du protocole sanitaire.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Émilie Radé, DEPP-B3
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Au printemps 2022, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a mené la première édition du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, conçu en collaboration avec l'Observatoire du bien-être du CEPREMAP et le Conseil scientifique de l'Éducation nationale. Cette enquête nationale a été conduite auprès d'un échantillon représentatif de personnels exerçant en établissement scolaire, des premier et second degrés public et privé sous contrat en France (métropolitaine et DROM). 62 000 personnels y ont répondu, enseignants, personnels de direction, personnels administratifs, conseillers principaux d'éducation (CPE), assistants sociaux, psychologues de l'Éducation nationale, infirmiers et médecins scolaires. Les résultats sont ainsi déclinés par catégorie de personnels.

Le Baromètre aborde de multiples aspects de la qualité de vie au travail : l'environnement de travail, les relations sociales dans le cadre professionnel, la rémunération, la formation, les perspectives de carrière, la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle et le sens associé au travail. Ce dispositif d'enquête, qui sera reconduit à intervalles réguliers, constitue un outil de connaissance et de suivi du bien-être au travail des personnels, et de diagnostic des conditions d'exercice les plus propices à son amélioration. Des questions communes avec d'autres enquêtes menées en population générale permettent de comparer les déclarations

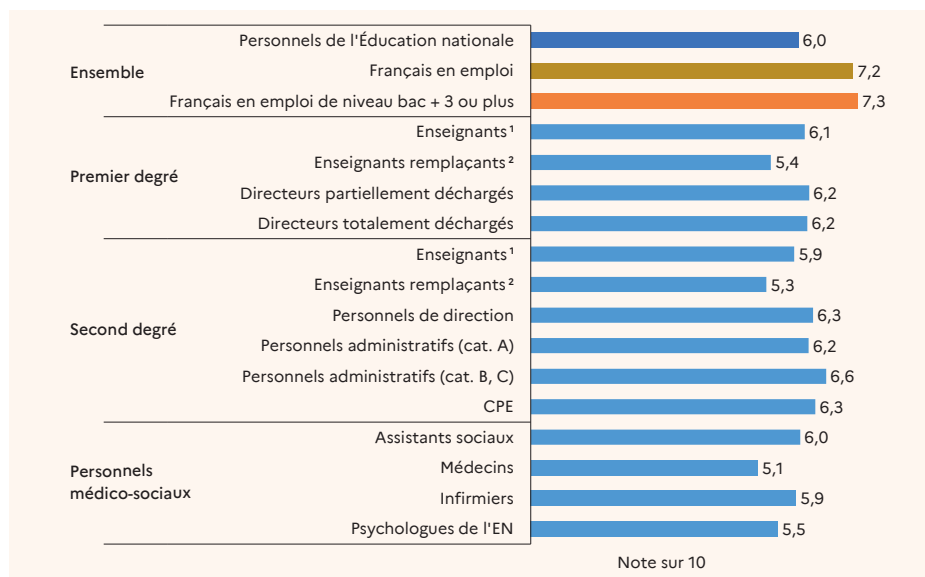
des personnels de l'Éducation nationale, en termes de qualité de vie au travail, à celles de l'ensemble des Français en emploi.

Il est important de rappeler que cette enquête a été conduite à un moment très particulier puisque les personnels de l'Éducation nationale en école et établissement scolaire avaient connu une période d'application du protocole sanitaire pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Une satisfaction professionnelle inférieure à celle des Français en emploi mais plus proche pour la vie menée actuellement

Dans l'ensemble, les personnels de l'Éducation nationale se disent moins satisfaits professionnellement que l'ensemble des Français en emploi. Sur une échelle de 0 à 10, ils attribuent la note moyenne de 6,0 pour

1 Déclarations des personnels sur la satisfaction de leur travail en général (note sur 10)



1. Enseignants hors remplaçants.

2. Un enseignant est considéré comme remplaçant si, à la date d'observation, la majorité de son temps de service est en zone de remplacement ou consacré à des affectations dont la durée de chacune est inférieure à l'année.

Champ : personnels de l'Éducation nationale exerçant en école ou en établissement scolaire.

Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, 2022. Insee, Cepremap, plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, mars 2022.

2 Opinions des personnels sur leur vie et leur métier (note sur 10)

	Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la vie que vous menez actuellement ?	Dans quelle mesure avez-vous le sentiment que ce que vous faites dans votre vie (personnelle et professionnelle) a du sens, de la valeur pour vous ?	Dans quelle mesure le sentiment de fierté s'applique-t-il à votre expérience professionnelle actuelle ?	Dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre métier est valorisé dans la société ?
	Note moyenne sur 10 (10 correspond à « tout à fait » et 0 à « pas du tout »)			
Personnels de l'Éducation nationale	6,5	7,3	5,8	2,5
Français en emploi	6,8	7,6		
Français en emploi de niveau bac + 3 ou plus	7,2	7,8		
Personnels du premier degré	6,6	7,6	6,2	2,5
Personnels du second degré	6,5	7,0	5,6	2,4
Personnels médico-sociaux	6,6	7,6	5,7	2,7

Champ : personnels de l'Éducation nationale exerçant en école ou en établissement scolaire.

Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, 2022. Insee, Cepremap, plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, mars 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.31. DEPP

3 Déclarations des personnels sur la satisfaction vis-à-vis de leurs conditions de travail

	Diriez-vous que vos conditions de travail sont satisfaisantes ?	Vos perspectives de carrière (avancement, promotion, rémunération) vous paraissent-elles satisfaisantes ?	Êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de rémunération ?	Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait(e) de l'équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?	Dans quelle mesure le sentiment d'épuisement s'applique-t-il à votre expérience professionnelle actuelle ?	Les possibilités de carrière hors de votre métier actuel qui vous sont offertes au sein de la fonction publique sont attractives ou très attractives	Les possibilités de carrière hors de la fonction publique sont attractives ou très attractives
	Note moyenne sur 10 (10 correspond à « tout à fait » et 0 à « pas du tout »)					Pourcentage (%)	
Personnels de l'Éducation nationale	4,9	3,1	3,4	5,7	6,8	4,5 %	13,2 %
Français en emploi				6,2			
Français en emploi de niveau bac + 3 ou plus				6,2			
Personnels du premier degré	4,7	3,1	3,4	5,6	7,1	2,8 %	9,2 %
Personnels du second degré	5,0	3,0	3,4	5,8	6,6	5,6 %	15,5 %
Personnels médico-sociaux	4,6	3,0	3,5	6,3	6,5	5,4 %	28,8 %

Lecture : les personnels de l'Éducation nationale exerçant dans les écoles et établissements scolaires évaluent en moyenne leur satisfaction par rapport à leurs conditions de travail à 4,9 sur 10. 4,5 % déclarent que les possibilités de carrière hors de leur métier actuel qui leur sont offertes au sein de la fonction publique sont attractives ou très attractives.

Champ : personnels de l'Éducation nationale exerçant en école ou en établissement scolaire.

Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, 2022. Insee, Cepremap, plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, mars 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.31. DEPP

évaluer leur satisfaction par rapport à leur travail en général, contre 7,2 pour l'ensemble des Français en emploi et 7,3 pour ceux ayant un niveau de diplôme d'au moins bac + 3¹ **figure 1**. 25 % se positionnent sur les valeurs les plus élevées (note entre 8 et 10 sur 10), 60 % choisissent une note intermédiaire (entre 4 et 7) et 15 % une note faible (entre 0 et 3) (voir « Pour en savoir plus » - figure A). La satisfaction moyenne varie peu selon la catégorie des personnels. Cependant les personnels administratifs de catégorie B ou C se démarquent par une satisfaction un peu plus positive (6,6), et à l'opposé la satisfaction est moindre pour les enseignants remplaçants du premier degré (5,4) et du second degré (5,3), les psychologues de l'Éducation nationale (5,5) et les médecins scolaires (5,1). En revanche, la satisfaction des personnels concernant la vie qu'ils mènent actuellement est à un niveau équivalent à celui observé parmi l'ensemble des Français et parmi ceux diplômés d'au moins bac + 3 : 6,5 sur 10 contre respectivement 6,8 et

7,2 sur 10 **figure 2**. Ils trouvent aussi que leur vie professionnelle et personnelle a du sens, de la valeur pour eux, à un niveau proche de la moyenne des Français en emploi et ceux diplômés d'au moins un niveau bac + 3 (7,3 sur 10 contre respectivement 7,6 et 7,8 sur 10). Les personnels de l'Éducation nationale, invités à évaluer le sentiment de fierté éprouvé dans le cadre de leur expérience professionnelle, l'estiment au niveau de 5,8 sur 10. Ils n'ont cependant que très faiblement le sentiment que leur métier est valorisé dans la société (2,5 sur 10). Ce résultat fait écho aux données de l'enquête Talis 2018 collectées auprès des enseignants du premier degré et de collège : respectivement, 4 % et 7 % considéraient que leur métier était valorisé dans la société, un niveau entre deux et trois fois inférieur à la moyenne dans l'Union européenne. Les personnels de direction se dégagent des autres catégories de personnels. En particulier, dans le second degré, ils évaluent le sentiment de fierté professionnelle à 6,5 sur 10 (contre 5,8 pour l'ensemble des personnels) et le sentiment que leur métier est valorisé dans la société à 4,3 (contre 2,5).

Des perspectives de carrière jugées globalement insatisfaisantes

Les personnels de l'Éducation nationale exerçant en établissement attribuent une note moyenne de 4,9 sur 10 en réponse à la question « Diriez-vous que vos conditions de travail sont satisfaisantes ? » **figure 3**.

Le taux varie entre 3,7 pour les enseignants remplaçants et 6,2 pour les personnels administratifs de catégorie B ou C.

Les personnels de l'Éducation nationale sont globalement insatisfaits de leurs perspectives de carrière, qui désignent à la fois les possibilités d'avancement, de promotion et de rémunération. Leur niveau de satisfaction dans ce domaine est estimé en moyenne à 3,1 sur 10 et 61 % des personnels attribuent une note très faible, comprise entre 0 et 3 sur 10 (voir « Pour en savoir plus » - figure A). Cette insatisfaction concerne à la fois les possibilités de carrière qui leur sont offertes et leur niveau de rémunération. Seuls 4 % des personnels déclarent que leurs possibilités de carrière au sein de la fonction publique sont attractives ou très attractives. C'est 13 % s'agissant des possibilités de carrière en dehors de la fonction publique.

Par comparaison, d'après l'enquête Conditions de travail menée en 2018-2019², 44 % des Français en emploi et 45 % de ceux ayant un niveau de diplôme d'au moins bac + 3 déclarent qu'ils sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la proposition « Vu tous mes efforts, mes perspectives de promotion sont satisfaisantes ». En réponse à la question « Êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de rémunération ? », les personnels de l'Éducation nationale donnent la note moyenne de 3,4 sur 10. Ils sont 55 % à exprimer une forte insatisfaction en choisissant une note entre 0 et 3 sur 10. Dans l'ensemble de la population française, d'après l'enquête Conditions de travail de 2018-2019, 7 % des personnes en emploi se disent « très mal payées » compte tenu du travail qu'elles réalisent, et 30 % « plutôt mal payées ». Ces proportions sont de 5 % et 29 % parmi l'ensemble des Français en emploi ayant un niveau de diplôme d'au moins bac + 3. Invités à sélectionner trois domaines à améliorer en priorité parmi une liste de quatorze items, les personnels de l'Éducation nationale ont désigné le pouvoir d'achat dans la plus large proportion (57 %) **figure 6**.

Les personnels de direction du second degré et les personnels administratifs de catégorie A déclarent un niveau de satisfaction légèrement supérieur à la moyenne des personnels de l'Éducation nationale concernant leurs perspectives de carrière, tout en restant à un niveau assez bas. Ils attribuent les notes moyennes

1. Source : Insee, Cepremap, plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, mars 2022.

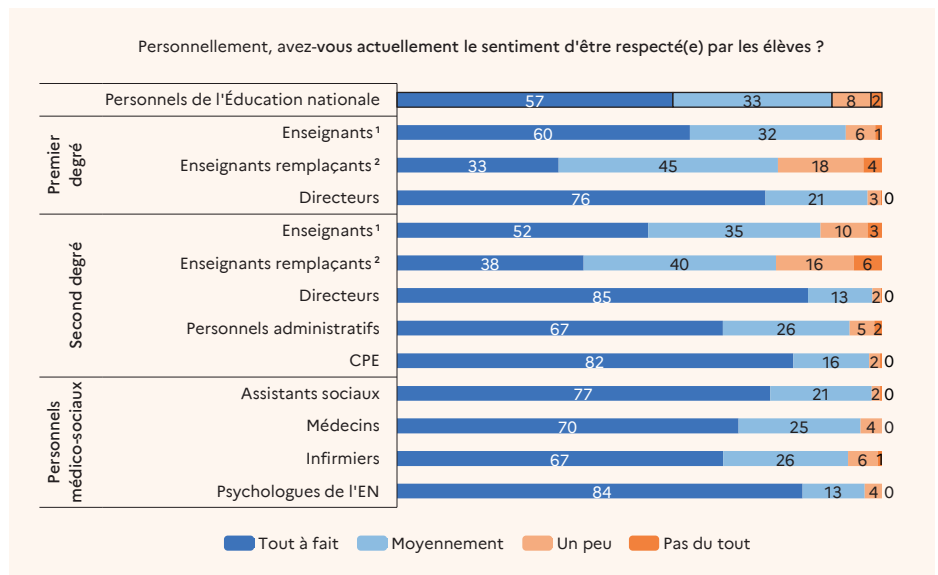
2. Source : enquête Conditions de travail, volet Individus, 2018-2019, DARES.

respectives de 4,1 et 4,6 sur 10 (contre 3,1 pour l'ensemble). De même, certaines catégories de personnels expriment une satisfaction légèrement supérieure à la moyenne concernant leur niveau de rémunération : à nouveau, les personnels de direction du second degré (4,1 contre 3,4 sur 10 pour l'ensemble des personnels) et les personnels administratifs de catégorie A (5,3) ainsi que les médecins (4,0) et assistants sociaux (4,5).

Un sentiment d'épuisement au travail élevé mais une satisfaction de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle proche de la moyenne des Français en emploi

Les personnels signalent de manière générale un sentiment d'épuisement élevé. Sur une échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait), les personnels déclarent que le sentiment d'épuisement s'applique à leur expérience actuelle dans leur fonction à un niveau moyen de 6,8 sur 10 **↘ figure 3**. La moitié des personnels attribue une note entre 8 et 10 sur 10. Les personnels exerçant dans les écoles expriment un sentiment d'épuisement à un niveau moyen plus élevé que dans le second degré (7,1 contre 6,6 sur 10), confirmant les résultats de l'enquête Talis 2018. C'est pour les directeurs d'école partiellement déchargés que la moyenne est la plus élevée (7,6 sur 10). La satisfaction vis-à-vis de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est évaluée par les personnels de l'Éducation nationale au niveau de 5,7 sur 10. Ce niveau est proche de celui de l'ensemble des Français en emploi, diplômés ou non d'un bac + 3 ou plus, qui attribuent la note moyenne de 6,2 sur 10 pour décrire la satisfaction vis-à-vis de l'équilibre entre le temps consacré aux proches et le temps consacré au travail. Dans ce domaine, les enseignants remplaçants des premier et second degrés et les personnels de direction des établissements du second degré se démarquent des autres personnels de l'Éducation nationale. Ils expriment une satisfaction moins élevée (respectivement 5,1, 4,8 et 5,1 sur 10). En revanche, les médecins se disent plus satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle (7,0 sur 10) et déclarent un sentiment d'épuisement professionnel moins élevé (5,9 sur 10). Cela fait écho à des difficultés d'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle exprimées par les enseignants dans l'enquête Conditions de travail de 2016 : 90 % des enseignants du premier degré et 52 % de ceux du second déclaraient ne pas pouvoir modifier leurs horaires en s'arrangeant avec un collègue, 36 % des enseignants du premier degré et 15 % de ceux du second déclaraient

↘ 4 Opinions des personnels sur leurs relations avec les élèves (en %)



1. Enseignants hors remplaçants.

2. Un enseignant est considéré comme remplaçant si, à la date d'observation, la majorité de son temps de service est en zone de remplacement ou consacré à des affectations dont la durée de chacune est inférieure à l'année.

Champ : personnels de l'Éducation nationale exerçant en école ou en établissement scolaire.

Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.31. DEPP

ne jamais pouvoir s'absenter pour un imprévu personnel ou familial, quatre enseignants sur cinq indiquaient penser toujours ou souvent à leur travail quand ils n'y étaient pas (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie).

L'établissement scolaire : un environnement considéré comme sécurisant et apprécié pour les relations de travail

Les personnels de l'Éducation nationale aiment, de manière générale, exercer dans leur établissement : la satisfaction s'élève en moyenne à 7,1 sur 10 (voir « Pour en savoir plus » - figure B). Ils s'y sentent en sécurité à l'intérieur comme aux abords dans une large proportion, quelle que soit leur catégorie. Les notes moyennes de satisfaction concernant la sécurité sont respectivement de 8,2 et 8,1 sur 10. L'enquête nationale de climat scolaire et de victimation scolaire menée par la DEPP auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale en 2019 permettait également de faire ce constat. 85 % des personnels du second degré déclaraient se sentir « tout à fait bien » ou « plutôt bien » dans leur établissement, 94 % « tout à fait en sécurité » ou « plutôt en sécurité » à l'intérieur de l'établissement, 91 % aux abords (voir « Pour en savoir plus » - Bibliographie).

Les personnels de l'Éducation nationale déclarent très largement entretenir de bonnes relations au sein de leur établissement. Un sur dix ne se sent que « peu » ou « pas du tout » respecté par les élèves **↘ figure 4**. De même, un sur dix ne se sent que « peu » ou « pas du

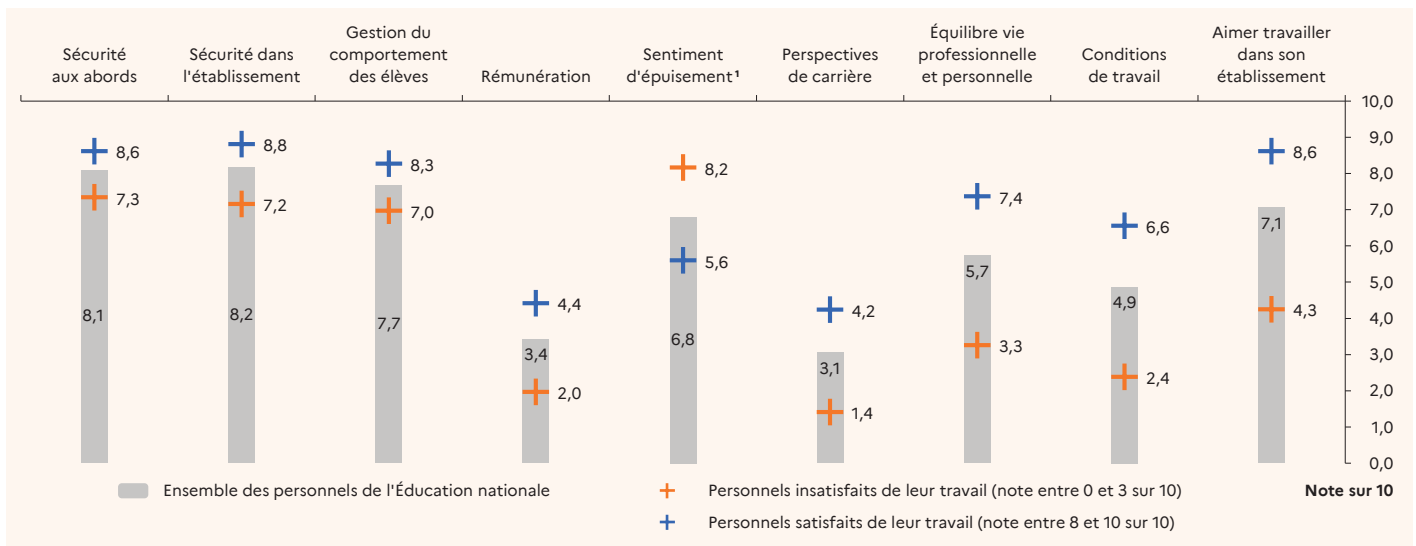
tout » soutenu par ses collègues en cas de problème. 21 % des personnels n'ont qu'« un peu » ou « pas du tout » le sentiment d'être respectés par les parents d'élèves. 33 % n'ont qu'« un peu » ou « pas du tout » le sentiment d'avoir le soutien de leur hiérarchie en cas de problème. Les Français en emploi et ceux ayant un niveau de diplôme d'au moins un niveau bac + 3 expriment également une satisfaction globale vis-à-vis de leurs relations professionnelles, avec les notes respectives de 7,2 et 7,3 sur 10.

Les déclarations varient peu selon la catégorie de personnels. Les enseignants remplaçants constituent la catégorie qui se distingue le plus : 22 % d'entre eux ne se sentent « pas du tout » ou que « peu » respectés par les élèves (contre 10 % parmi l'ensemble des personnels) et 47 % d'entre eux n'ont « pas du tout » ou seulement « peu » le sentiment d'être soutenus par leur hiérarchie en cas de problème (contre 33 %).

Des écarts de satisfaction importants entre les personnels concernant les conditions de travail, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle et l'établissement d'exercice

Les personnels les moins satisfaits de leur travail, c'est-à-dire ceux l'évaluant entre 0 et 3 sur 10, expriment des niveaux de satisfaction plus faibles que les autres personnels dans toutes les dimensions du bien-être au travail **↘ figure 5**. A contrario, les personnels les plus satisfaits de leur travail, c'est-à-dire ceux déclarant un niveau de satisfaction compris entre 8 et 10 sur 10,

5 Opinions des personnels sur les dimensions du bien-être au travail, selon leur niveau de satisfaction de leur travail (note sur 10)



1. Sentiment d'épuisement : la note est attribuée en réponse à la question « Dans quelle mesure les sentiments suivants s'appliquent-ils à votre expérience professionnelle actuelle ? Épuisement ». 0 signifie qu'il ne s'applique pas du tout, 10 signifie qu'il s'applique tout à fait.

Lecture : les personnes ayant évalué leur satisfaction dans leur travail en général entre 0 et 3 sur 10 (qui représentent 15 % de l'ensemble des personnels), évaluent en moyenne à 7,3 sur 10 la sécurité aux abords de l'établissement, contre 8,1 sur 10 pour l'ensemble des personnels et 8,6 sur 10 pour les personnels évaluant leur satisfaction dans leur travail en général entre 8 et 10 sur 10 (qui représentent 25 % de l'ensemble des personnels).

Champ : personnels de l'Éducation nationale exerçant en école ou en établissement scolaire.

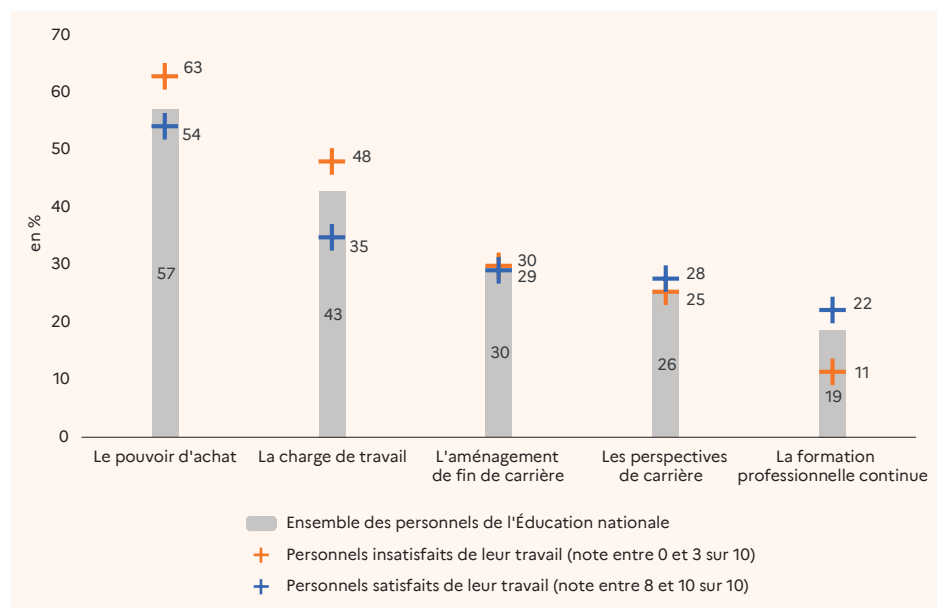
Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.31. DEPP

ont une satisfaction moyenne plus élevée dans toutes les dimensions. Les écarts de satisfaction entre les personnels les plus satisfaits et ceux les moins satisfaits sont cependant d'ampleur variable selon les domaines. Les écarts sont ainsi réduits concernant la sécurité dans l'établissement et à ses abords, et sur leur capacité à gérer le comportement des élèves : l'ensemble des personnels attribuent des notes élevées (plus de 7 sur 10), y compris ceux qui déclarent ne pas être satisfaits de leur travail de manière générale.

Les personnels les moins satisfaits de leur travail en général se distinguent des autres personnels plus particulièrement sur trois dimensions : les conditions de travail, l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle et le fait d'aimer travailler dans leur établissement scolaire. Dans ces domaines, les notes moyennes attribuées par les personnels les moins satisfaits de leur travail sont inférieures d'au moins 4 points sur 10 à celles des personnels les plus satisfaits **figure 5**. Ainsi, les moins satisfaits évaluent leur satisfaction par rapport à leurs conditions de travail à 2,4 sur 10, tandis que les plus satisfaits attribuent une note moyenne de 6,6 sur 10, soit 4,2 points d'écart. Au sujet de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, les plus satisfaits se situent au niveau de satisfaction moyen de 7,4 sur 10, soit 4,1 points de plus que les personnels les moins satisfaits de leur travail. De même, alors qu'en moyenne les personnels déclarent aimer travailler dans leur établissement scolaire ou leur école avec une satisfaction moyenne de 7,1 sur 10, les

6 Les domaines à améliorer prioritairement pour l'exercice du métier (en %)



Lecture : 57 % des personnels déclarent que le pouvoir d'achat fait partie des trois domaines prioritaires à améliorer pour l'exercice du métier parmi une liste de 14 domaines proposés. C'est le cas de 54 % des personnels évaluant leur satisfaction par rapport à leur travail entre 8 et 10 sur 10 (qui représentent 15 % de l'ensemble des personnels) et de 63 % de ceux qui évaluent leur satisfaction par rapport à leur travail entre 0 et 3 sur 10 (qui représentent 25 % de l'ensemble des personnels).

Champ : personnels de l'Éducation nationale exerçant en école ou en établissement scolaire.

Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.31. DEPP

personnels les moins satisfaits de leur travail attribuent en moyenne la note de 4,3 sur 10. Les personnels les plus satisfaits de leur travail et ceux les moins satisfaits se distinguent également sur les domaines qui, selon eux, seraient à améliorer prioritairement pour l'exercice de leur métier. Le pouvoir d'achat, la charge de travail et l'aménagement de fin de carrière sont les trois domaines les plus cités par les deux catégories de personnels. Cependant, la charge de travail est davantage citée par les

personnels les moins satisfaits (48 % contre 35 % pour les plus satisfaits). Les personnels les plus satisfaits mettent quant à eux plus souvent en avant la formation professionnelle continue : 22 % contre 11 % pour les personnels les moins satisfaits. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.31, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques